



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE, ÉLECTRONIQUE, MATÉRIAUX

GRENOBLE

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2020

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
 - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
 - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.
Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.
 - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux		
I.2	Nom de marque	Grenoble INP - Phelma		
I.3	Nom / Sigle / Appellation	Grenoble INP - Phelma		
I.4	Date de création de l'École actuelle	01/09/2008		
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	ENSEEG 1921 ENSERG 1957 ENSPG 1985		
I.6	Statut juridique	L713-9		
I.7	Adresse du siège de l'École	3 parvis Louis Néel CS 50257 38016 GRENOBLE		
I.8	Nom de l'Établissement	Grenoble INP		
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	46 avenue Félix Viallet ----- 38031 GRENOBLE		
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Madame Anne VILCOT		
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	04 56 52 91 00		
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	scolarite@phelma.grenoble-inp.fr		
I.13	Site internet de l'École	https://phelma.grenoble-inp.fr/		
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur		
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	Etablissement Public Expérimental (EPE) - Université Grenoble Alpe		
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	- Groupe INP, - Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), - Conférence des Grandes Ecoles (CGE), - Alliance des grandes écoles Rhône-Alpes (AGERA), - Consortium Liant des Universités de Science et de Technologie pour l'Enseignement et la Recherche (CLUSTER), - Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie (RESCIF), - French Institutes of Technology (FIT), - UNITE ! (University Network for Innovation Technology and Engineering)		
I.15	École publique ou privée	Public		
I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)	
		Nombre total		
		Hommes	1081	52
		Femmes	357	12
		Total	1438	64

I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
		Hommes	877	56	1		
		Femmes	293	5	1		
		Total	1170	61	2		

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1 **3**

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **11**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b **9**

Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 97**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 95,5**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et provenant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		59	63	9

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		28	121	6

I.21 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20 **114**

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **224**

I.23 Enseignement distanciel

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?	Zoom Chamilo	Zoom Chamilo	Zoom Chamilo

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Electrical and Electronics Engineering
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Master of science and engineering in Physics, Electronics and Materials
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1 Physique
		Mot clé 2 Electronique
		Mot clé 3 Matériaux
		Mot clé 4 Procédés
		Mot clé 5 Energie
		Mot clé 6 Nucléaire
		Mot clé 7 Télécommunication
		Mot clé 8 Nanotechnologie
		Mot clé 9 Instrumentation
		Mot clé 10 Biomédical
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=12741
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Non
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1.8	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)
II.1.9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Phelma Minatec - 3 parvis Louis Néel - Grenoble Campus - 351 rue de la Chimie - Saint-Martin-d'Hères - 38000 GRENOBLE

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	LINGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES
		Niveau requis	B2
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	12	
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	1,4	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1430	162	108	24	96
		Crédits ECTS attribués	120	14	10		6
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	34				
		Crédits ECTS attribués	30				
II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601					
II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

II.1.16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Mise en place de cours en ligne par capsules vidéos; d'exercices et travaux dirigés en ligne, et logiciel de remise de compte-rendu de TP (LabBook)
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Une transformation de méthode pédagogique est en cours de mise en place par le biais de cours en ligne pour Classes inversées et des enseignements en apprentissage par problème

II.1.17	Voie et partenariat	Formation continue																						
II.1.18	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)																						
II.1.19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022																						
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Phelma Minatec - 3 parvis Louis Néel - Grenoble Campus - 351 rue de la Chimie - Saint-Martin-d'Hères 38000 GRENOBLE																						
II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			LANGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES																			
		Niveau requis			B1																			
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère																							
II.1.22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation Scient. et Tech.</th> <th>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th>Anglais</th> <th>Autre(s) Langue(s)</th> <th>Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures encadrées par apprenant</td> <td>1430</td> <td>162</td> <td>108</td> <td>24</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td>120</td> <td>14</td> <td>10</td> <td></td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	Heures encadrées par apprenant	1430	162	108	24	96	Crédits ECTS attribués	120	14	10		6
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
Heures encadrées par apprenant	1430	162	108	24	96																			
Crédits ECTS attribués	120	14	10		6																			
II.1.22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			34																			
		Crédits ECTS attribués			30																			
II.1.23.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui																						

II.1.25 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Mise en place de cours en ligne par capsules vidéos; d'exercices et travaux dirigés en ligne, et logiciel de remise de compte-rendu de TP (LabBook)
	Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Mise en place par le biais de classes inversées pour les cours d'électronique et des enseignements en Apprentissage par problème.
II.1.26 Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Micro et nanotechnologies pour les systèmes intégrés	
II.1.27 Domaine de rattachement du diplôme	Electrical and Electronics Engineering General Engineering, Engineering Physics and Engineering Science ---	
II.1.28 Intitulé de ce diplôme en anglais	micro and nano technologies for integrated systems from Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux	
II.1.29 Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Microélectronique
	Mot clé 2	Microsystèmes intégrés
	Mot clé 3	Nanosystèmes intégrés
	Mot clé 4	Nanophysique
	Mot clé 5	Nanotechnologie
	Mot clé 6	Conception analogique
	Mot clé 7	Conception digitale
	Mot clé 8	---
	Mot clé 9	---
	Mot clé 10	---
II.1.30 Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=12741	
II.1.31 Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Non	
II.1.32 Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.33 Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	

II.1.34	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024																		
II.1.35	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Phelma Minatec - 3 parvis Louis Néel - Grenoble Phelma Campus - 351 rue de la Chimie - Saint-Martin-d'Hères 38000 GRENOBLE																		
II.1.36.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<table border="1"> <tr> <td>Nom du(des) test(s)</td> <td>LINGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES</td> </tr> <tr> <td>Niveau requis</td> <td>B2</td> </tr> </table>	Nom du(des) test(s)	LINGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES	Niveau requis	B2														
Nom du(des) test(s)	LINGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES																			
Niveau requis	B2																			
II.1.36.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère																			
II.1.37	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée																			
II.1.38.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation Scient. et Tech.</th> <th>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th>Anglais</th> <th>Autre(s) Langue(s)</th> <th>Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures encadrées par apprenant</td> <td>1540</td> <td>164</td> <td>48</td> <td></td> <td>48</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td>136,5</td> <td>10,5</td> <td>4</td> <td></td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	Heures encadrées par apprenant	1540	164	48		48	Crédits ECTS attribués	136,5	10,5	4		3
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport															
Heures encadrées par apprenant	1540	164	48		48															
Crédits ECTS attribués	136,5	10,5	4		3															
II.1.38.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<table border="1"> <tr> <td>Nombre de semaines (35h00) par apprenant</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td>30</td> </tr> </table>	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	34	Crédits ECTS attribués	30														
Nombre de semaines (35h00) par apprenant	34																			
Crédits ECTS attribués	30																			
II.1.39.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601																		
II.1.39.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																			
II.1.40	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui																		

II.1.41	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Mise en place de cours en ligne par capsules vidéos; d'exercices et travaux dirigés en ligne, et logiciel de remise de compte-rendu de TP (LabBook)																				
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Mise en place par le biais de classes inversées pour les cours d'électronique et des enseignements en Apprentissage par problème.																				
II.1.42	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications																					
II.1.43	Domaine de rattachement du diplôme	Electrical and Electronics Engineering General Engineering, Engineering Physics and Engineering Science ---																					
II.1.44	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering Master degree in Microelectronics and Telecommunications																					
II.1.45	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	<table border="1"> <tr><td data-bbox="660 1111 1096 1169">Mot clé 1</td><td data-bbox="1099 1111 1522 1169">Télécommunications</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1173 1096 1232">Mot clé 2</td><td data-bbox="1099 1173 1522 1232">Micro-électronique</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1236 1096 1294">Mot clé 3</td><td data-bbox="1099 1236 1522 1294">Circuits intégrés</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1299 1096 1357">Mot clé 4</td><td data-bbox="1099 1299 1522 1357">Electronique</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1361 1096 1420">Mot clé 5</td><td data-bbox="1099 1361 1522 1420">Conception</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1424 1096 1482">Mot clé 6</td><td data-bbox="1099 1424 1522 1482">Analogique</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1487 1096 1545">Mot clé 7</td><td data-bbox="1099 1487 1522 1545">Numérique</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1550 1096 1608">Mot clé 8</td><td data-bbox="1099 1550 1522 1608">Hyperfréquences</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1612 1096 1671">Mot clé 9</td><td data-bbox="1099 1612 1522 1671">Radiofréquences</td></tr> <tr><td data-bbox="660 1675 1096 1693">Mot clé 10</td><td data-bbox="1099 1675 1522 1693">---</td></tr> </table>	Mot clé 1	Télécommunications	Mot clé 2	Micro-électronique	Mot clé 3	Circuits intégrés	Mot clé 4	Electronique	Mot clé 5	Conception	Mot clé 6	Analogique	Mot clé 7	Numérique	Mot clé 8	Hyperfréquences	Mot clé 9	Radiofréquences	Mot clé 10	---	
Mot clé 1	Télécommunications																						
Mot clé 2	Micro-électronique																						
Mot clé 3	Circuits intégrés																						
Mot clé 4	Electronique																						
Mot clé 5	Conception																						
Mot clé 6	Analogique																						
Mot clé 7	Numérique																						
Mot clé 8	Hyperfréquences																						
Mot clé 9	Radiofréquences																						
Mot clé 10	---																						
II.1.46	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=18726																					
II.1.47	Habitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Non																					
II.1.48	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti (partenariat ITII Dauphiné Vivarais)																					

II.1.49	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)																						
II.1.50	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024																						
II.1.51	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Phelma Minatec 3 parvis Louis Néel 38000 GRENOBLE																						
II.1.52.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			LINGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES																			
		Niveau requis			B2																			
II.1.52.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère																							
II.1.53.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation Scient. et Tech.</th> <th>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th>Anglais</th> <th>Autre(s) Langue(s)</th> <th>Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures encadrées par apprenant</td> <td>1310</td> <td>186</td> <td>94</td> <td></td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td>72,5</td> <td>10,5</td> <td>6</td> <td></td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	Heures encadrées par apprenant	1310	186	94		28	Crédits ECTS attribués	72,5	10,5	6		1
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
Heures encadrées par apprenant	1310	186	94		28																			
Crédits ECTS attribués	72,5	10,5	6		1																			
II.1.53.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			102																			
		Crédits ECTS attribués			90																			
II.1.54.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.54.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.55	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui																						

II.1.56	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Cours "Langage de Description de Matériel" en 1A : cours en ligne par capsules vidéos; Tous les cours 1A / 2A / 3A techniques : exercices et travaux dirigés en ligne, corrigés disponibles en ligne, remise de compte-rendu de TP en ligne.
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Cours "Langage de Description de Matériel" en 1A et Cours "antenne" en 3A : classe inversée. L'apprentissage par problème est réservé aux projets : "Projet info" en 2A / "Projet ZigBee" en 2A / "Projet Systèmes Complexes" en 3A.

II.1.57 Voie et partenariat **Formation continue (partenariat ITII Dauphiné-Vivarais)**

II.1.58 Durée accréditation CTI **5 an(s) (Maximale)**

II.1.59 Dernière rentrée universitaire accréditée **2024**

II.1.60 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation
Phelma Minatec
3 parvis Louis Néel
38000 GRENOBLE

II.1.61.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	LINGUASKILL, BULATS, TOEFL ITP, TOEFL IBT, TOEIC, IELTS, FCE, CLES
		Niveau requis	B1

II.1.61.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	
II.1.62.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1310	186	94	28
		Crédits ECTS attribués	72,5	10,5	6	1

II.1.62.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	102
		Crédits ECTS attribués	90
II.1.63.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)		
II.1.63.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)		
II.1.64	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui	
II.1.65	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p>	<p>Cours "Langage de Description de Matériel" en 1A : cours en ligne par capsules vidéos; Tous les cours 1A / 2A / 3A techniques : exercices et travaux dirigés en ligne, corrigés disponibles en ligne, remise de compte-rendu de TP en ligne.</p>
		<p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p>	<p>Cours "Langage de Description de Matériel" en 1A et Cours "antenne" en 3A : classe inversée. L'apprentissage par problème est réservé aux projets : "Projet info" en 2A / "Projet ZigBee" en 2A / "Projet Systèmes Complexes" en 3A.</p>

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.1	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	239	93	332
	Statut étudiant			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
Total		239	93	332
Dont étrangers (4)		25	14	39

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.2	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	2		2
	Stagiaire formation continue			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)			
	Total	2		2
Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Micro et nanotechnologies pour les systèmes intégrés - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total

II.2.3	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	29	11	40
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)				
	VAE (3)				
	Total		29	11	40
Dont étrangers (4)		14	7	21	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications - Formation initiale sous statut d'apprenti Partenariat ITII Dauphiné Vivarais		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.4	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	7	3	10
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total		7	3	10
	Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications - Formation continue Partenariat ITII Dauphiné-Vivarais		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.5	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total				
	Dont étrangers (4)				

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de

professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.6 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École	261
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	396
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger	11
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile	103
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits	11
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'École » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'École pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Origines des élèves (pour les Écoles en 3 ans et les Écoles en 5 ans)

On tient compte ici des nouveaux inscrits en première année d'études supérieures.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

¹ Attention: On parle bien de l'École et non de l'Établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

IV.1.a	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'École	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes												
	Femmes												
	Total												

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'École	CPGE (y compris ATS)	Classes préparatoires Écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										Classes préparatoires	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes	193	25	39	1	11	1	1	4		31	306	
	Femmes	66	20	11		1			1		6	105	
	Total	259	45	50	1	12	1	1	5		37	411	

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
IV.4	CCP MP	96	79
	CCP PC	101	102
	CCP PSI	77	64
	CCP PT	6	8
	CCP BCPST	2	3
	CCP TSI	4	6
	CPP - Prépa des INP	44	45
	CPGE partenaire étranger		2
	Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		309
Autres recrutements			
	Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
IV.5	DUT	315	50
	BTS	12	1
	L2	38	5
	L3	49	2
	M1	1	
	Cursus Etrangers	13	3

Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

	Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)			
IV.6.b	Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)			

IV.6.c	Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	95,47	2,67	1,87
IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	96,73	1,01	2,26
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)			
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,21	Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers		
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	82
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	48
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	

Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total	
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École	11	7	18

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Oui Si oui, précisez : Accompagnement personnalisé vers l'emploi
-----	--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	4	164	Oui	4	164
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	11	451	Oui	24	984
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	116	4756	Oui	360	14760
V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :						
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	41					

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	32
VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	4

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	15 / 40
VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	2916
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	60
VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	106968

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		44	3
	Femmes		29	
	Total		73	3

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes	16	14	
	Femmes	8	4	
	Total	24	18	

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	109	23	39
	Femmes	49	7	10
	Total	158	30	49

VIII.1.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.1.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **4,77**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord	5	2	7
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)	25	10	35
Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3 Hommes			46
Femmes			23
Total			69

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.4	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique	1		1
Amérique du Nord			1	1
Amérique centrale et du sud	8		2	10
Asie				
Europe (hors France)	3			3
Océanie				

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	60	Oui	1011

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.6.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.6.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.6.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.6.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.6.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.7	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.8	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.9	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.10	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	60	Oui	1011

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Micro et nanotechnologies pour les systèmes intégrés : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.11.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		29	
	Femmes		11	
	Total		40	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.11.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes		20	
	Femmes		7	
	Total		27	

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.11.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	4	1	16
	Femmes	3	1	6
	Total	7	2	22

VIII.11.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.11.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **7,8**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.12	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)	20	7	27
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.13	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
VIII.14 Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)	9	4	13
Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.15	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	1800	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat ITII Dauphiné Vivarais

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.16.a Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes		1	
Femmes		1	
Total		2	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.16.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.16.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.16.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **20**

VIII.16.ea Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **6**

Double diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.17	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.18	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
VIII.19	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.20	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	116	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications : Formation continue

Partenariat ITII Dauphiné-Vivarais

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.21.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.21.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.21.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
VIII.21.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation			
VIII.21.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.22	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.23 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.24 Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.25	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		Nombre d'heures dédiées
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	
	Oui	116	Non	

VIII.26 Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Oui**

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête							
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	194	242							
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	166	181							
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	82	104							
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	21	194							
IX.5	<p>Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total	H	F			
			Avec prime	37000	37750	37200	Nb. rep.	68	28	96
			Sans prime	36000	37100	36425	Nb. rep.	68	28	

		H	F	Total		H	F		
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.5.	Avec prime	51900	34733	49949	Nb. rep.	8	2	10
		Sans prime	50127	34638	46335	Nb. rep.	8	2	
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	66							242
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	25000							64
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	20							242

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	174	183
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	141	165
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	93	102
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	150	174
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	24	174
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	38000	105
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	58	183
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24500	55
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2	183

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
--	--------	--

IX.19 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)

IX.20 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois

IX.21 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)

IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)

IX.23 Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.
Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total	H	F
Avec prime				Nb. rep.	
Sans prime				Nb. rep.	

IX.24 Salaire annuel brut **médian** et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.23.

	H	F	Total	H	F
Avec prime				Nb. rep.	
Sans prime				Nb. rep.	

IX.25 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.26 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.27 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

Nombre

Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête

IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois
IX.30	Nombre de diplômés en CDI
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Micro et nanotechnologies pour les systèmes intégrés : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.37	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses) 14	16
IX.38	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois 12	14
IX.39	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français) 5	5
IX.40	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses) 3	14

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total		H	F		
IX.41	Avec prime	40165	42700	40400	Nb. rep.	4	1	5
	Sans prime	39165	38400	38400	Nb. rep.	4	1	

	H	F	Total		H	F		
IX.42	Avec prime	32200	65000	48600	Nb. rep.	1	1	2
	Sans prime	28200	65000	46600	Nb. rep.	1	1	

IX.43 Nombre de diplômés qui font une thèse **7** **16**

IX.44 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros) **24638** **6**

IX.45 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **1** **16**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.46	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	6 / 7
IX.47	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	4 / 5
IX.48	Nombre de diplômés en CDI	2 / 2
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	2 / 6
IX.50	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	4 / 6
IX.51	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	38000 / 2

IX.52	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	7
IX.53	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	52000	1
IX.54	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	7

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat ITII Dauphiné Vivarais

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.55	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	6	8
IX.56	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	4	5
IX.57	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	5	6
IX.58	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		6

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total		H	F		
IX.59	Avec prime	36000	39100	38500	Nb. rep.	3	2	5
	Sans prime	36000	38500	38500	Nb. rep.	3	2	

		H	F	Total	H	F	
IX.60	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.59.				Nb. rep.		
					Nb. rep.		
IX.61	Nombre de diplômés qui font une thèse					8	
IX.62	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)						
IX.63	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2				8	

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.64	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	7	7
IX.65	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	5	6
IX.66	Nombre de diplômés en CDI	4	5
IX.67	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	6	7
IX.68	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	1	7
IX.69	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	39000	5
IX.70	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	7
IX.71	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	34000	1
IX.72	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	7	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité microélectronique et télécommunications : Formation continue

Partenariat ITII Dauphiné-Vivaraïs

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.73	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)						
IX.74	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois						
IX.75	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)						
IX.76	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)						
IX.77	<p>Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>						
		H	F	Total	H	F	
		Avec prime			Nb. rep.		
		Sans prime			Nb. rep.		
IX.78	<p>Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.77.</p>						
		H	F	Total	H	F	
		Avec prime			Nb. rep.		
		Sans prime			Nb. rep.		
IX.79	Nombre de diplômés qui font une thèse						
IX.80	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)						
IX.81	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)						

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.82	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.83	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.84	Nombre de diplômés en CDI		
IX.85	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		
IX.86	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		
IX.87	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		
IX.88	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.89	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.90	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	6070
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	Oui
X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	1250
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	9700
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	9
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	20
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Oui
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	6

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1

Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)

Le principe de l'amélioration continue est en vigueur à Grenoble INP - Phelma. En plus de réunions informelles et des enquêtes, des instances réglementaires avec les étudiants et/ou les personnels administratifs, techniques et enseignants permettent d'identifier les points d'amélioration nécessaire, que ce soit sur la forme ou le fond de l'enseignement, ou encore sur l'organisation des services et la vie quotidienne. Les enseignants en responsabilité sont dotés d'une fiche de mission. Par ailleurs, les services administratifs et techniques de l'école élaborent des fiches-procédures actualisées. Une gazette interne à l'école, partagée entre les personnels, les enseignants et les étudiants, permet la circulation de l'information. Grenoble INP - Phelma mène des actions qui s'inscrivent dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD), au travers de fiches-actions définies par les personnels administratifs, techniques et enseignants de l'école.

XI.2

Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?

Particularités

[DIVERSITÉ SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE] : Grenoble INP – Phelma est au cœur des incontournables enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux

- Micro & nanotechnologies (microélectronique, matériaux, santé),
- Énergies décarbonées (nucléaire, photovoltaïque, stockage de l'électricité)
- Matériaux innovants (optimisation des poids/résistance/isolation/durabilité pour les transports, l'énergie, les loisirs, la santé, la microélectronique, le bâtiment...),
- Technologies de l'information (communication numérique, télécommunications, informatique et réseaux, Internet des objets, intelligence artificielle)
- Santé et ingénierie biomédicale (imagerie et thérapie médicale, dispositifs implantables).
- Développement durable : énergies décarbonées, stockage de l'énergie (lithium / hydrogène), analyse des signaux naturels, écoconception, recyclage, durabilité des matériaux...

[APPRENTISSAGE] : Microélectronique et Télécommunications (MT) : une filière ingénieur par l'apprentissage dans les domaines de l'électronique et de la conception de systèmes intégrés > <http://phelma.grenoble-inp.fr/apprentissage>

[PÉDAGOGIE DU CONCRET TRÈS DÉVELOPPÉE] : large place aux TP ou bureaux d'études, nombreux projets étudiants, Fablab, plateformes pédagogiques au sein de Phelma, interuniversitaires ou au sein des grands instituts européens de recherche > <https://phelma.grenoble-inp.fr/plateformes-pedagogiques/>

[PROFIL INGÉNIEUR PHELMA ÉQUILIBRÉ] : fortes compétences technologiques, vaste bagage scientifique garant d'une adaptabilité future, formation pratique basée sur de nombreux TP, bureaux d'études, plateformes technologiques de pointe, sens critique, créativité et savoir-être, bonne connaissance de l'entreprise, les ingénieurs Phelma disposent de toutes les dispositions à l'innovation.

[INTERNATIONAL] : Parcours ingénieurs ou de masters avec des enseignements 100% en anglais sur des thématiques comme les nanotechnologies, les matériaux, l'énergie nucléaire ou l'ingénierie biomédicale >

<http://phelma.grenoble-inp.fr/parcours-internationaux/>

[RECHERCHE / FORMATION / ENTREPRISES] : Grenoble INP – Phelma bénéficie de l'environnement high tech exceptionnel de la presqu'île scientifique de Grenoble qui lui assure de fortes connexions avec le monde de la recherche et des entreprises >

<http://phelma.grenoble-inp.fr/recherche/>

[STAGES] Les stages se font soit en entreprise, soit en laboratoire. Les étudiants de 1^{ère} année peuvent également profiter de leur stage ouvrier pour s'engager dans des projets humanitaires.

[PRIX, DISTINCTIONS]

1 - Étudiants Grenoble INP - Phelma

[BIOMÉDICAL / CONCOURS INTERNATIONAL] Pierre et Romain médaille d'or avec leur équipe grenobloise du concours iGEM 2019 organisé par le MIT Boston. Leur projet Neurodrop consiste à détecter la maladie de Parkinson par les larmes >

<https://youtu.be/wlHV6mdSkyk>

[ESPACE / INGÉNIEUR PAR L'APPRENTISSAGE] Joan RODRIGUEZ a contribué pendant ses 3 ans d'apprentissage passé au Centre Spatial Universitaire de Grenoble au développement de la charge utile du nanosatellite AMICal Sat pour étudier la météorologie de l'espace > <https://phelma.grenoble-inp.fr/fr/l-ecole/joan-rodriguez-la-tete-dans-les-etoiles>

[ÉTUDIANT- ENTREPRENEUR / SURVEILLER L'AGRICULTURE] Grégoire, étudiant-entrepreneur et lauréat du trophée des ingénieurs du futur de l'Usine Nouvelle monte sa startup New Drone : drone et IA pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture >

<https://phelma.grenoble-inp.fr/fr/l-ecole/gregoire-le-tronc-commun-de-premiere-annee-permet-d-ouvrir-tous-les-horizons-2>

[SPORTIF DE HAUT NIVEAU] 3^e place du championnat de France Universitaire 2019 pour Jimmy HUDRY, élèves en 1^{ère} année à Grenoble INP – Phelma bénéficiant du statut Sportif De Haut Niveau >

<https://phelma.grenoble-inp.fr/fr/l-ecole/3e-place-du-championnat-de-france-universitaire-2019-pour-jimmy-hudry-etudiant-a-grenoble>

2 - Diplômés Grenoble INP – Phelma

[ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE] Fondée par Camille CROUZET et Céline BONNAUD, la start-up Hymag'in (Grand prix i-lab2019) développe un procédé industriel de conversion de déchets et coproduits ferreux en matériau fonctionnel, la magnétite > https://youtu.be/rq6IJG_a2Gw

[RECHERCHE / PHYSIQUE] Julien BILLARD, diplômé Phelma 2009 reçoit la médaille de bronze du CNRS pour ses travaux en physique des particules > https://youtu.be/4DIWBX_Y87A

[NOMINATION] Medhi GMAR, diplômé 1995 devient directeur du CEA Tech en régions >

<https://www.laprovence.com/actu/leco-en-direct/5333727/nomination-mehdi-gmar-devient-directeur-du-cea-tech-en-regions.html>

[STARTUP] Sur les 65 lauréats récompensés à l'issue du concours national d'innovation, financé par l'État via le Grand plan d'investissement, 3 start-up ont été fondées ou sont en lien avec des diplômés de Phelma : Enhancia, MagIA Diagnostics et ROSI.

3 - Enseignants-chercheurs Grenoble INP – Phelma

[CHAIRES MIAI : MULTIDISCIPLINARY INSTITUTE IN ARTIFICIAL INTELLIGENCE]

• Alexis DESCHAMPS, enseignant à Grenoble INP - Phelma et chercheur au laboratoire Science et Ingénierie des Matériaux et Procédés (SIMaP) est co-porteur d'une chaire d'enseignement et de recherche intitulée "Machine Learning for Materials Design & Efficient Systems" ayant pour objectif de développer des techniques d'apprentissage machine permettant d'accélérer radicalement la conception de matériaux.

• Pascal PERRIER, enseignant à Grenoble INP - Phelma et chercheur au, Grenoble Images Parole Signal Automatique

(GIPSA-lab) est co-porteur d'une chaire d'enseignement et de recherche axée autour des thèmes de la perception et de l'interactions.

- Lorena ANGHEL, enseignante à Grenoble INP - Phelma et chercheuse à SPINTEC (SPINtronique et TEchnologie des Composants) est co-porteuse d'une chaire d'enseignement et de recherche sur le thème des architectures pour les systèmes embarqués.

[NOMINATION] Panagiota MORFOULI, professeur à Grenoble INP - Phelma et rattachée au laboratoire IMEP- LAHC vient d'être nommée représentante de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) auprès du Conseil exécutif de l'Université franco-italienne - Università Italo Francese (UFI/UIF) jusqu'au 30 novembre 2021.

[RECHERCHE / BIOMATÉRIAUX] Catherine PICART , enseignante Grenoble INP – Phelma et chercheuse au LMGP (UMR – CNRS, Grenoble INP) s'est vue décerner le prix Emilia Valori par l'académie des sciences.

[RECHERCHE / ÉNERGIE] Daniel BELLET, enseignant Grenoble INP – Phelma et chercheur au LMGP est nommé directeur scientifique du Carnot Energies du Futur.

[STARTUP] Dominique HOUZET, enseignant Grenoble INP – Phelma, chercheur au GIPSA-LAB et cofondateur de la start-up iséroise E-Bike Lite, a mis au point Gboost, un kit électrique qui s'installe aisément et rapidement sur tout type de vélo.

[MASTERS / FILIÈRE HYDROGÈNE] Florence DRUART, enseignante à Grenoble INP – Phelma et chercheuse au LEPMI est référente formation pour Phelma au sein du projet européen TeachHy2020 qui vise à développer des formations de Master sur la thématique « stockage de l'énergie / filière hydrogène »

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Anne Vilcot**, directeur / directrice de l'École **Phelma - Grenoble INP**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **29/06/2020**.